



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ANNEE 2025
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

2^{ème} SÉANCE

Madame la Présidente du CCAS soussigné
Certifie que le compte rendu
de la présente délibération
a été affiché dans les délais légaux

SÉANCE DU 11 Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Avril, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES s'est réuni à 10H00 à l'hôtel de ville –salle du 2^{ème} étage, sur la convocation qui leur a été adressée par le CCAS le 7 Avril conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRÉSENTS :

Kristell NIASME, Rahma FELLAH, Bernardina DA SILVA ALVES, Rachida DOUNRAR, Bernard LEROI, Daniel BAUER, Yolande DAVY, Founé TOURE, Carmita PEREIRA

ABSENT REPRÉSENTÉ :

Juliette GBAGBO,
Jean Yves MOORS

PARTICIPAIENT A LA RÉUNION :

Marie-Pierre FIOT Directrice des Solidarités, Alan ALIJAGIC Responsable de la MDS, Colette MONEGER Assistante de direction.

=====



**DELIBERATION N° 2025.02.01
RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2312 – 1,

Considérant qu'en vertu de l'article précité, un débat doit avoir lieu en séance du Conseil d'Administration sur les orientations générales du budget pour l'exercice 2024 et ce, dans le délai de deux mois, précédant l'examen de celui-ci,

DELIBERE

A l'unanimité des membres présents

Le Conseil d'Administration prend acte du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2025



**Pour Madame le Maire, Présidente
La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Rahma FELLAH**